

4 - A) Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction Solidarité Santé – Centre Communal d’Action Sociale – Direction Insertion et Aides à la Population : Organisation du Temps de Travail au restaurant social Leperdit (avis) ;

Suite à la rencontre de la CGT au restaurant social Leperdit avec les agent-es malgré un contexte de travail difficile, on remarque une équipe soudée et avec peu de désaccord, nous souhaitons saluer le travail effectué par les responsables de ce service. Il a été décidé que les agents du restaurant social pourraient bénéficier soit du repas pris sur place avec déclaration de l'avantage en nature, soit ils apportent leur déjeuner et ils pourront dans ce cas bénéficier de ticket repas. La CGT vote pour cette nouvelle réorganisation de travail.

Nous souhaiterions savoir si, dans le cadre des heures supplémentaires, les agents ont la possibilité de se les voir payées ou récupérées, s'il vous plait ?